



Le vendredi 6 décembre 2019 à
Chateaubriant (44)



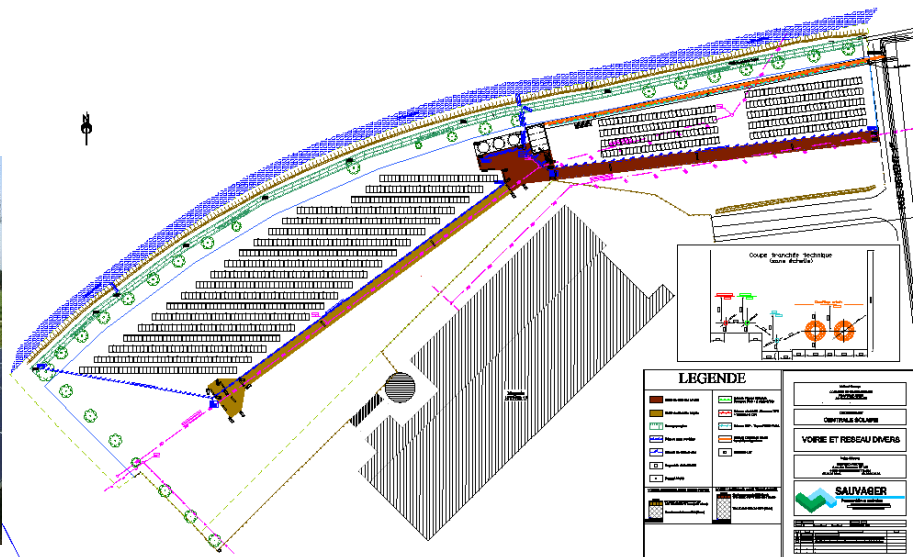
A l'occasion de la semaine de la chaleur renouvelable
Visite technique du réseau de chaleur alliant
biomasse et solaire thermique de la Ville de
Chateaubriant

A l'occasion de la semaine nationale de la Chaleur renouvelable, l'ATEE Grand Ouest vous propose une visite d'un réseau de chaleur unique en son genre, de part la multiplicité des sources énergétiques : cogénération, biomasse, gaz et maintenant solaire thermique.

Cette réalisation est une première par sa taille, avec un projet de réinjection de 900 MWh mais qui a été dépassé dès la première année.

Un tel retour d'expérience est évidemment très riche d'enseignements amène nombre de questions, mais aussi permet d'explorer de nouveaux potentiels.

Rien de tel que de voir les installations et d'échanger avec leurs exploitants, cela sera l'objet de cette réunion de présentation puis de visite du site.





14h00 - Accueil et café : Hall de Béré, Châteaubriant
maquette du projet et film

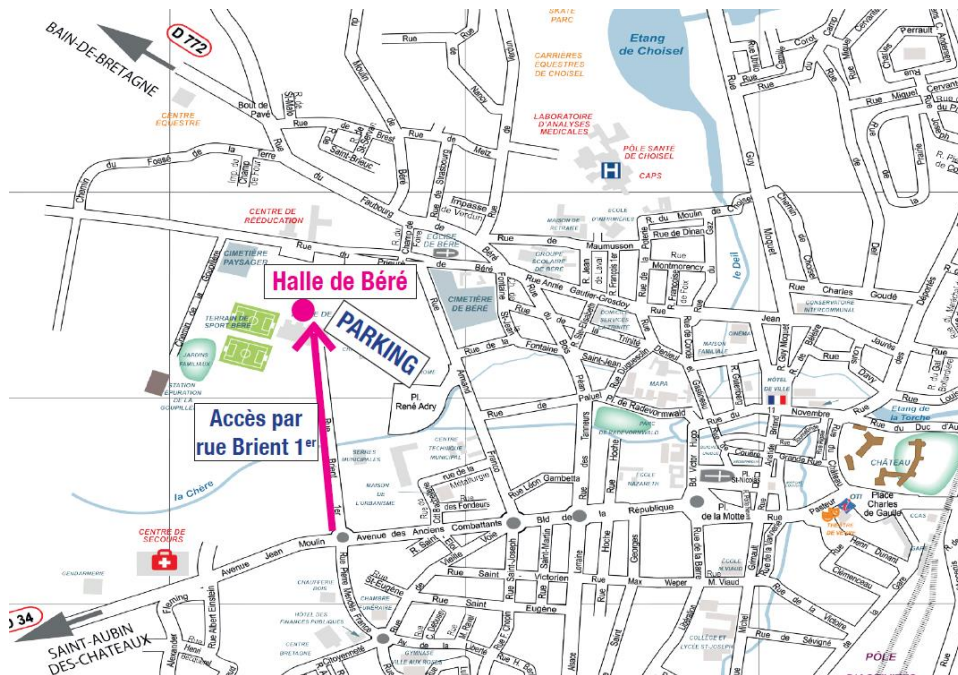
14H20 - introduction de la thématique et genèse du projet
Monsieur Alain HUNAUT, Maire de Chateaubriant et Olivier BARRAULT,
Président de l'ATEE Grand Ouest

14h30 - Présentation du projet solaire intégré au réseau de chaleur urbain
Dominique EGRET, ex-Directeur Technique de la ville de Chateaubriant

15h30 - Visite (à pied) de l'installation solaire et de la Chaufferie biomasse et sa cogénération.

16h45 - fin de la visite





Hall de Béré
Rue Brient 1^{er}
Chateaubriant

[Plan d'accès](#)

Vous recevrez une confirmation accompagnée des modalités d'accueil précises

Bulletin à retourner avec votre règlement à ATEE - 47 Avenue Laplace – 94117 ARCUEIL CEDEX
Contact : Patricia Cottura 01 46 56 35 41 – p.cottura@atee.fr

Je m'inscris à la journée du 6 décembre 2019
« Réseau de chaleur et solaire thermique »

- Je suis adhérent ATEE : je règle 0 € TTC (dont 12€ de TVA 20%) Votre n° d'adhérent _____
- Je ne suis pas adhérent : je verse 25 € TTC (dont 20€ de TVA 20%)
- Je profite de cette manifestation pour adhérer à l'ATEE pour 2020 (88€ TTC) et je participe gratuitement
 - Je verse le montant de l'adhésion pour 2020: 88€ exonéré de TVA (35€ pour étudiant/demandeur d'emploi)

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de ATEE. Une facture acquittée vous sera adressée à l'encaissement .
Si vous ne pouvez pas régler par chèque, merci de joindre au bulletin d'inscription un bon de commande de votre organisation à qui nous adresserons une facture à régler par chèque ou virement.

Nom/Prénom : _____

Société : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mob. : _____ E.Mail : _____

Adresse de facturation si différente de la précédente : _____

Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.

- L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.
- Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.
- L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.
- L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.
- Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 journées d'information et visites d'installations techniques dans toute la France.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

En savoir plus : www.atee.fr - www.energie-plus.com - @AssociationATEE